Impressum

Objekttyp: Group

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): 34 (1997)

Heft 1313

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

L'argent et l'éthique font compte commun

Le samedi 27 septembre aura lieu à Lausanne l'inauguration d'un bureau de la Banque alternative suisse (BAS). Histoire de montrer que la petite sœur des grandes institutions bancaires continue son expansion.

L Y A quelques années, celui qui avait placé son compte salaire à la Banque alternative devait être très motivé, très engagé et surtout très organisé. Impossible d'aller retirer de l'argent au bancomat le samedi soir avant le cinéma.

Mais entre le moment où l'idée d'une banque alternative a germé et le moment où elle s'installera à Lausanne, ce samedi 27 septembre, la BAS a changé, tout en réussissant à garder son identité et ses valeurs premières: l'éthique et la transparence.

C'est en 1982 qu'une enquête organisée par la Déclaration de Berne montre l'existence d'un intérêt pour une banque à caractère éthique. Cinq ans après, une association s'est constituée, la Banque dispose d'un secrétariat permanent à Zurich. Elle va rapidement disposer d'un statut, « Banque alternative suisse » SA, collecter les cinq millions nécessaires à sa création et, en 1990, être reconnue par la Commission fédérale des banques.

Des militants d'associations alternatives aux particuliers déçus par l'opacité des grandes banques, la clientèle s'est diversifiée. Cherchant une façon de faire rimer transparence, éthique et placement financier, la BAS ne remet pas en cause la logique du marché et le système bancaire; elle tente d'introduire un nouveau rapport à l'argent, qui ne soit pas celui du simple profit maximal. Le particulier place donc son argent à un taux d'intérêt différencié (max. 1/4% pour le compte salaire); il a à disposition les prestations bancaires usuelles: ordres de paiement, ordres de virement permanents, liste de bases pour bénéficiaires réguliers, bulletins de versements, et depuis juin 1996, après de longues négociations internes, il lui est maintenant possible de disposer de la carte de retrait EC direct.

Mais le particulier sait où est investi son argent, à quoi il sera utilisé. Et c'est à la fois dans ce souci de rendre visible le placement financier et dans la nature des projets qu'elle encourage que la BAS se distingue de ses concurrents. L'argent disponible, le revenu épargné sont alors destinés prioritairement aux entreprises privilégiant la défense des droits de l'homme, de l'écologie, œuvrant pour l'égalité hommes-femmes, la réinsertion des chômeurs, ou l'autogestion.

En 1996, la Banque alternative a pu octroyer des crédits d'encouragement pour un montant de 27 millions de francs. La moitié de cette somme fut destinée au secteur Écologie; la Banque alternative a choisi de soutenir particulièrement les projets qui œuvrent à la réinsertion de chômeurs. Ainsi elle a financé un programme de récupération, de remise en état et de location de vélos usagés par des chômeurs genevois

Une étape importante

L'implantation d'un bureau en Suisse romande, installé à Lausanne, à deux pas de la gare, est une étape importante pour la Banque alternative. En ces temps où les grandes banques fusionnent et délocalisent, la BAS choisit de régionaliser l'offre. Certes le public existe, mais il est plutôt modeste. Sur 12 000 clients, 1300 sont installés en Suisse romande, essentiellement dans le bassin lémanique. Mais les mentalités romandes semblent aujourd'hui mûres pour une gestion sinon alternative du moins transparente et éthique de leur argent.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)Ont collabore à ce numéro: André Gavillet (ag) Jacques Guyaz (jg) Yvette Jaggi (yj) Jérôme Meizoz Charles-F. Pochon (cfp) Anne Rivier Composition et maquette: Françoise Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Administrateur délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 85 francs Étudiants, apprentis: 60 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 E-mail: domaine.public@span.ch CCP: 10-15527-9